

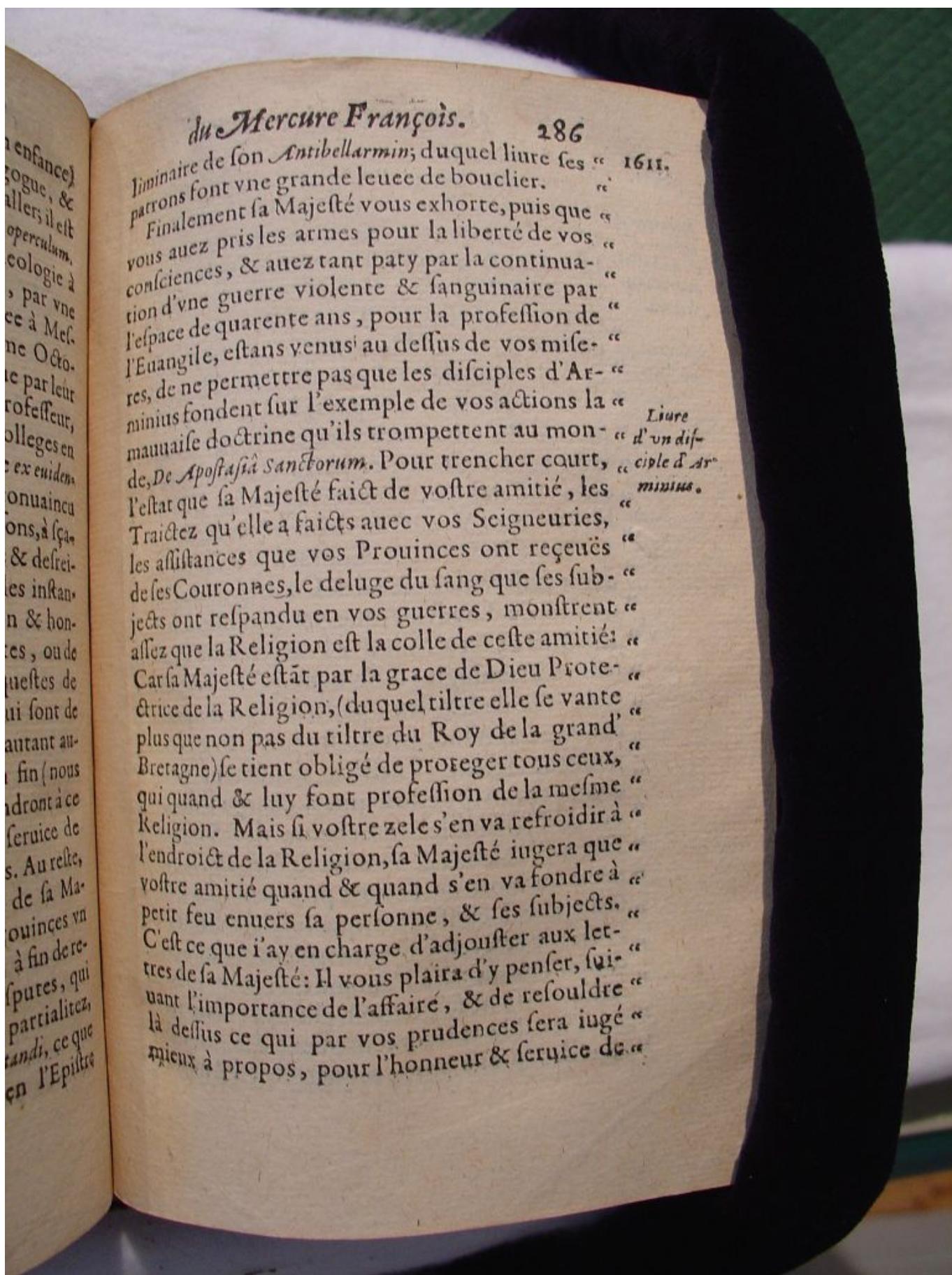
Premiere continuation

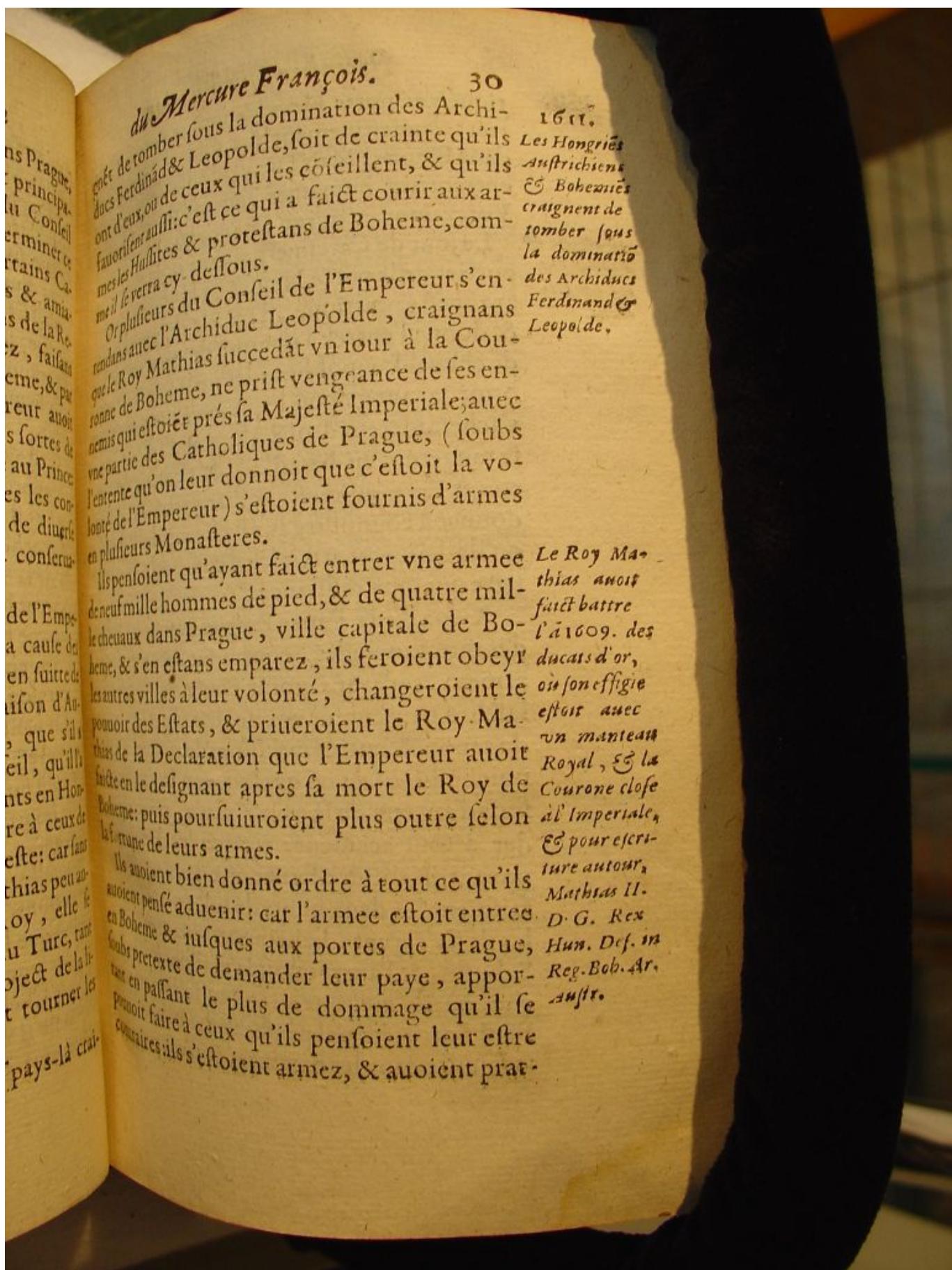
1611. nuës, ce grand cerueau excedant l'ordinaire de son naturel, se grossissoit d'icelles: de sorte que l'espace de son domicile sembloit par trop estroit, pour le libre exercice des mouuements d'un si gros corps. Et plus pour les efforts requis à secouer les humeurs corrompus, qui luy causoient lesdits accidents. A Paris ce vingt-sixiesme Nouembre 1611. Signez, Petit, Hautin, Le Maistre, Bardin, Honore, Berthelot.

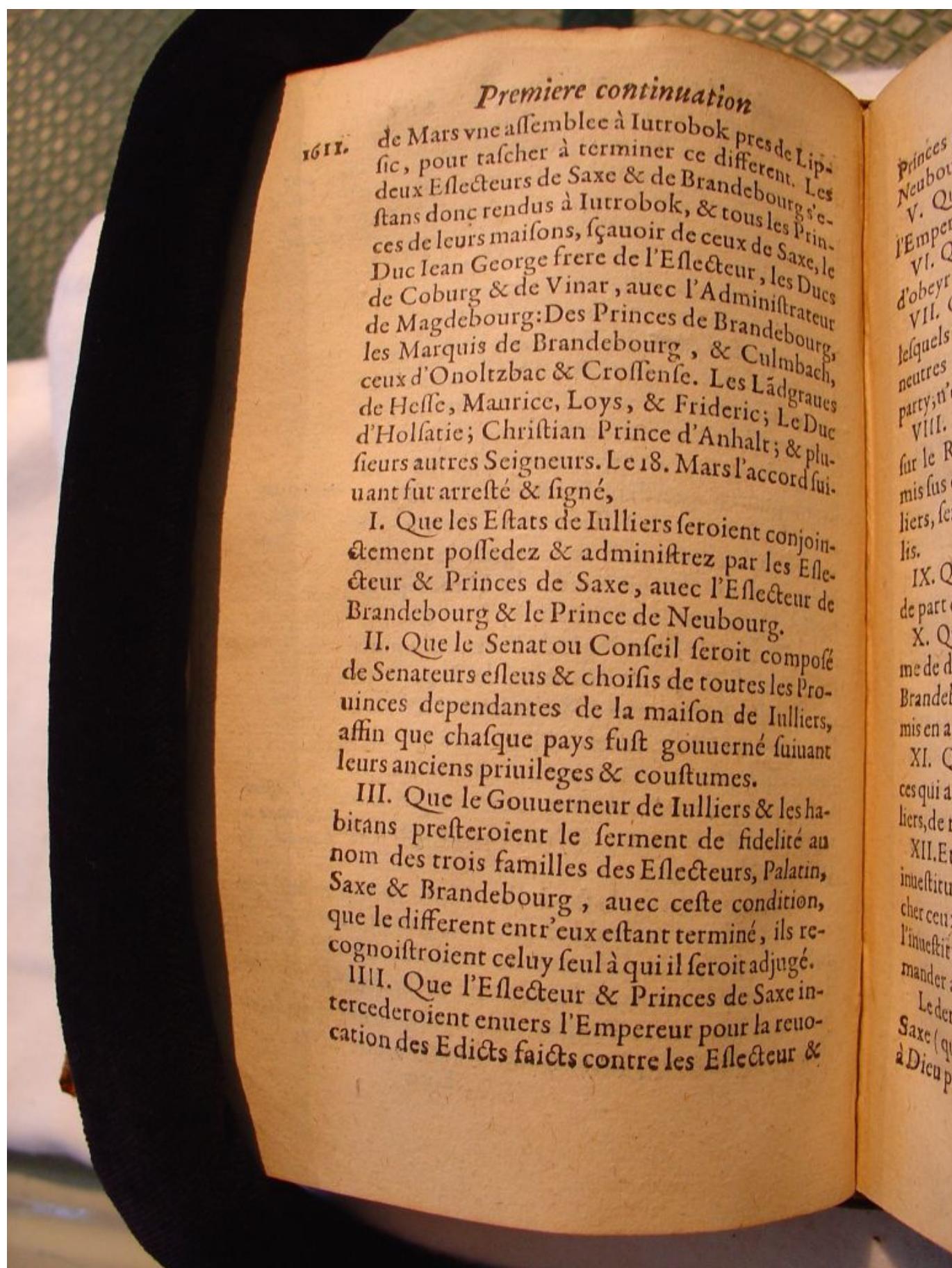
On le porta de S. Germain droict à S. Denis pres le cercueil de Henry le Grand son pere, où on luy fit vn très-bel enterrement: Car de pompes funebres on tient que l'on n'en fait point à Paris apres la mort des enfans de France, s'ils n'ont vescu sept ans.

La Royne reçut tant d'affliction de ceste mort, qu'elle en fut plusieurs nuicts sans pouvoir dormir: Et tous les François en general en porterent vn extreme regret.

Calomnie & mesdisance contre le premier Medecin des enfans de France. Les fauorits, ou ceux qui ont du credit pres des Grands, taschent tousiours que tous ceux qui sont employez pres de leur Maistre dependent d'eux, afin qu'à toutes sortes d'occasions ils s'en puissent servir, pour faire mieux leurs affaires, & que leur Prince ne puisse voir que par leurs yeux: ils taschent aussi à se desfaire par toutes sortes d'artifices de tous ceux qu'ils reconnoissent ne leur complaire, & qui sont pleins d'une franchise & fidelité. C'est estre de vérité bien infame de s'efforcer par mesdisance & calomnie d'offusquer la vertu d'autrui, & tascher à luy faire perdre l'honneur, & la réputation.

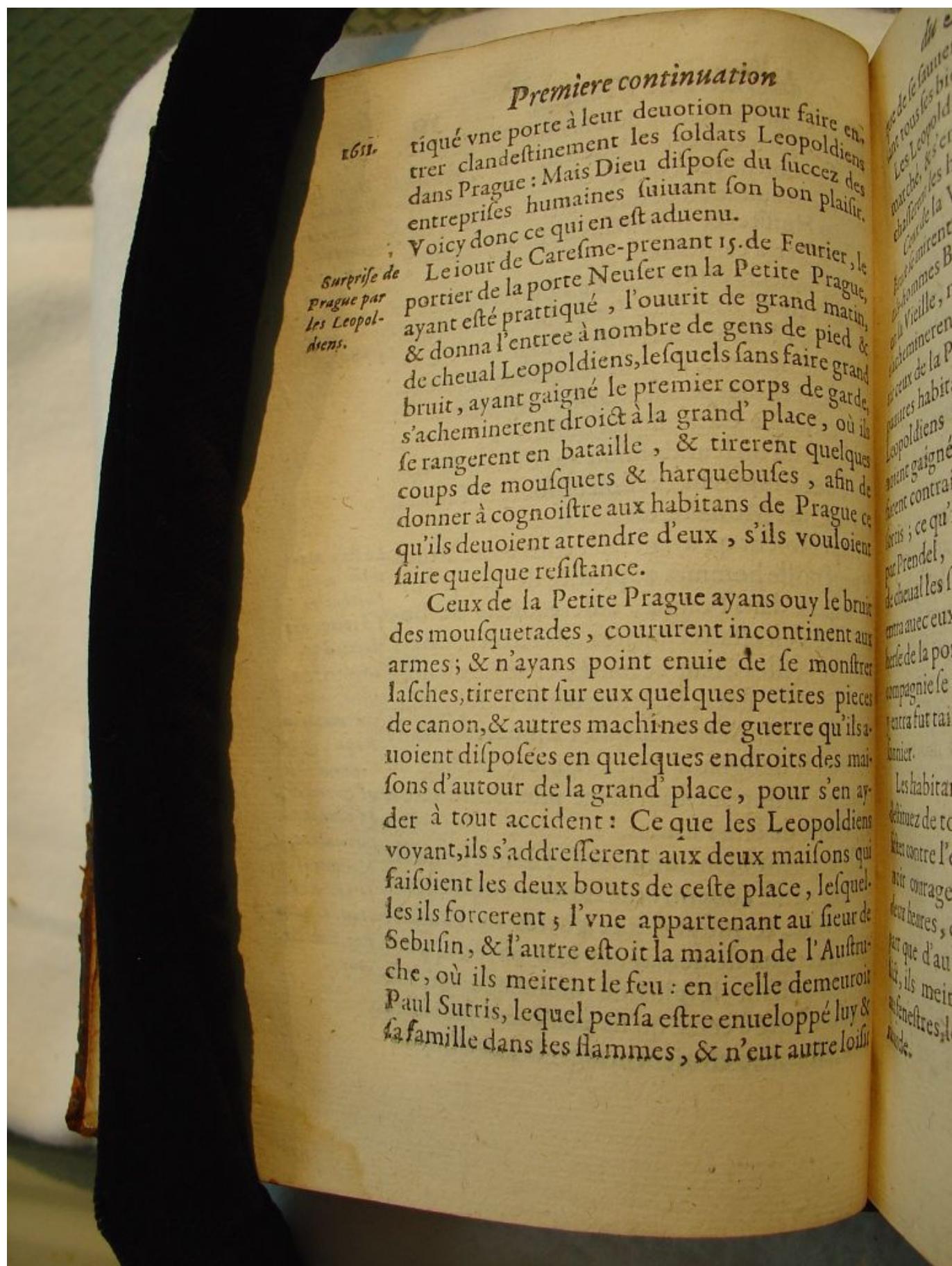


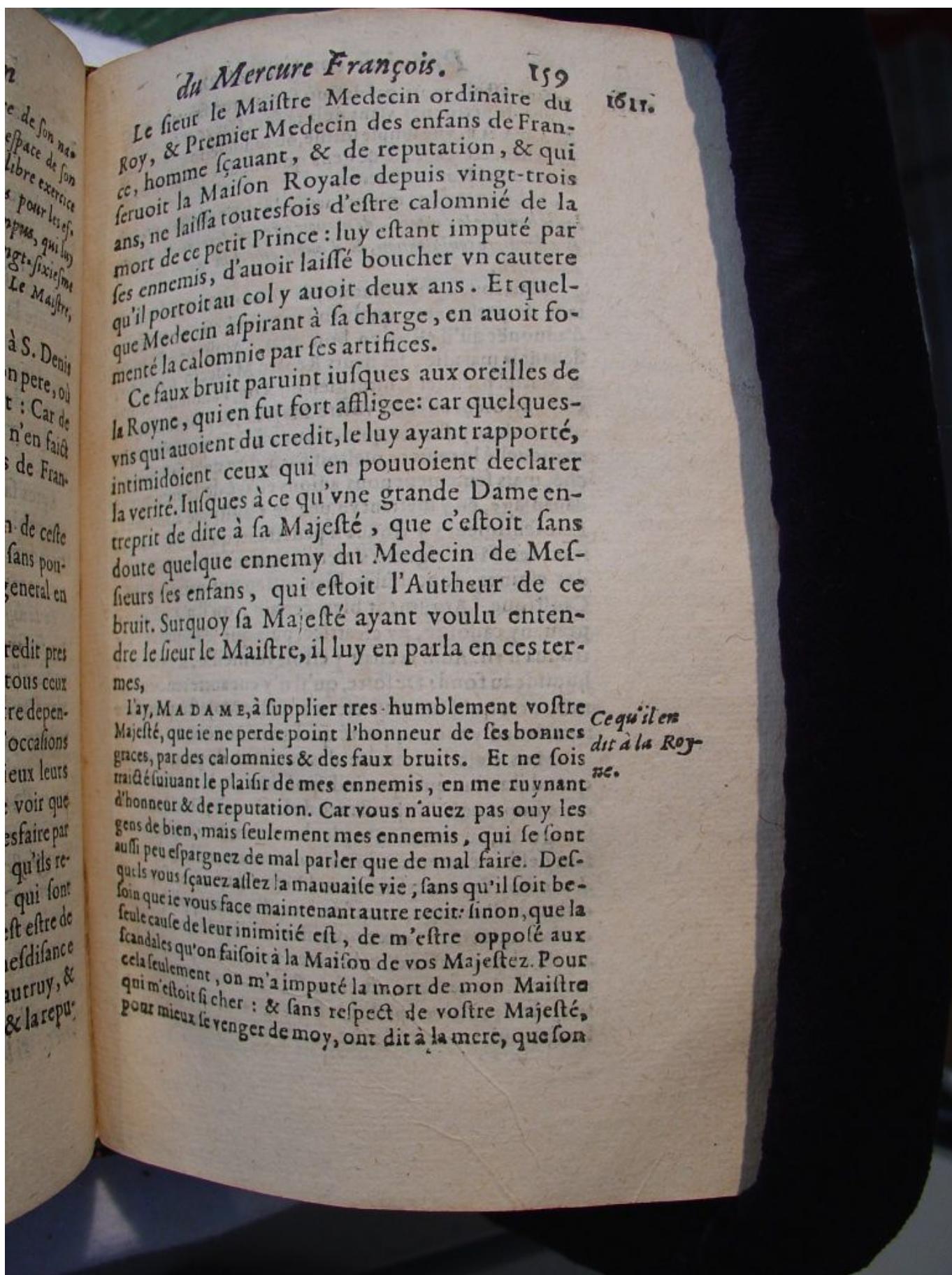


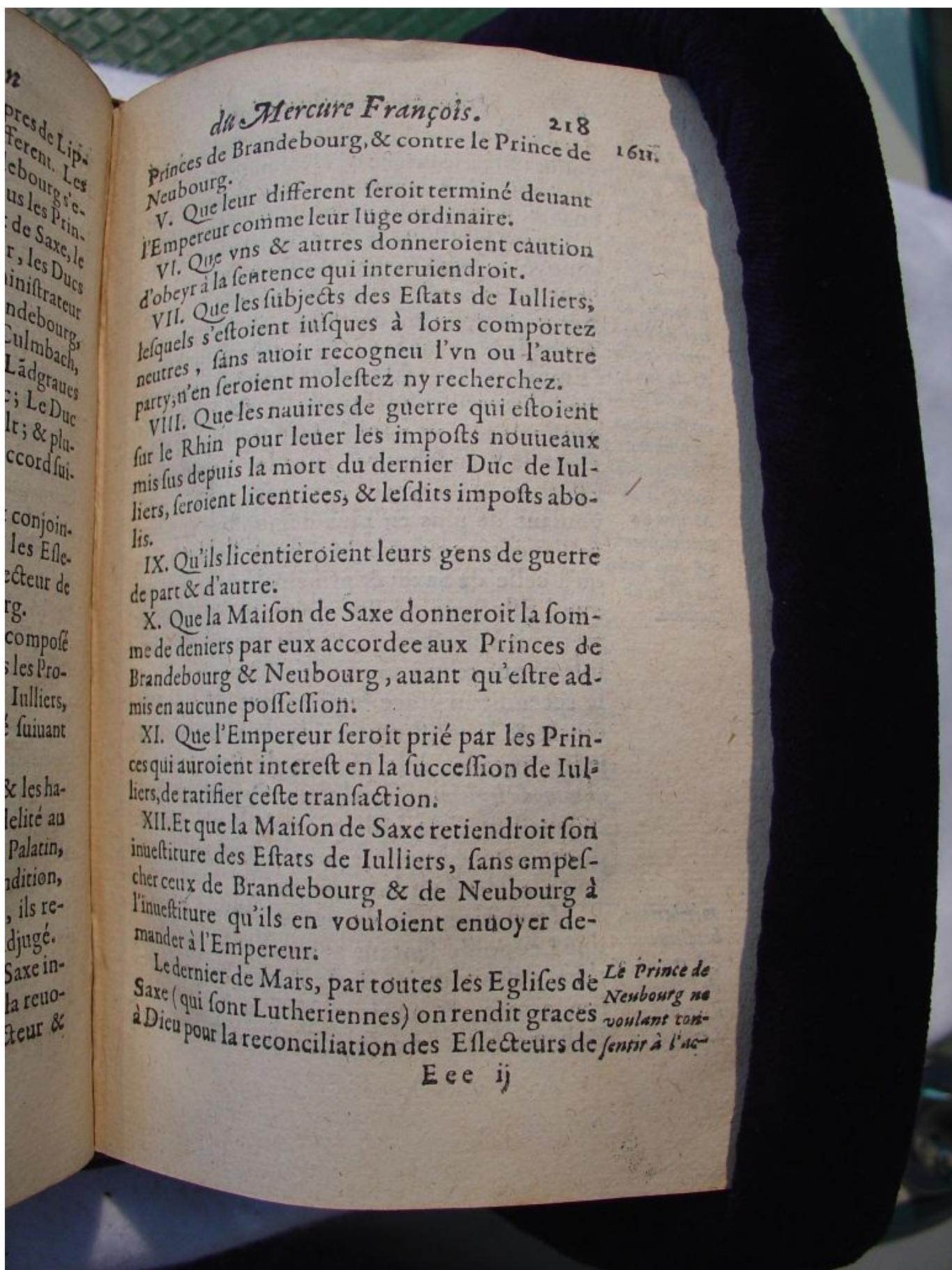


Premiere continuation

1611. " vos Prouinces.
L'Ambassadeur d'Angleterre apres le delay
Responce des de quelques sepmaines, reçut pour responce,
Estats à Que les Estats Generaux ayans meurement de-
l'Ambassa- liberé sur sa proposition du cinquiesme Noué-
deur d'AN- bre, & sur les lettres de sa Majesté d'Angleterre
gleterre. dattees du sixiesme Octobre dernier, remet-
" coint bien humblement sadite Majesté de la
" continuation de sa Royale affection à la conser-
" vation du bien de leur pays, & à la vraye Chre-
" stienne Religion reformee en iceux : Et qu'e-
" stant avec tout deu respect, & reuerence par
" ceste Assemblee, & des Seigneurs Estats de
" Holande & Vvestfrise delibéré sur le deduit à
" la charge du Docteur Conrard Vorstius, cela
" auoit aussi causé ordre des Curateurs de l'Uni-
" versité de Leyden , que par prouision ledict
" Vorstius ne seroit admis à l'exercice de Profes-
" seur en Theologie ; tellement qu'il estoit alors
" en la ville de Leyden (par maniere de parler)
" comme habitant , ou bourgeois : Et que ne se
" pouuant iceluy Vorstius deuëment purger
" contre ce qui luy estoit mis à charge ; devant,
" ou en l'Assemblee prochaine des Seigneurs
" Estats d'Holande & Vvestfrise (laquelle se tien-
" droit au mois de Fevrier prochain) les Estats
" Generaux se confioient que lesdits Estats de
" Holande & Vvestfrise vuideroient sa cause avec
" contentement : Et d'autant que pour lors en
" icelle cause ne se pouuoit plus faire sans tres-
" prejudicable mescontentement des principa-
" les villes desdits pays , requerroient l'Ambassa-







Premiere continuation

1611.
enfant estoit mort par defaut: fureur trop sauvage & inde-
digne de personnes vfans de la raison. Car ce n'est pas là,
M A D A M E , vne simple sortise, ou indiscretion, mais vne
meschanceté capitale de gens qui ont du tout perdu, &
abandonné leur conscience.

Ces boanes gens m'ont accusé de trois choses, D'auoir
laisié boucher le cautere , de n'auoir effectué les remedes de no-
tre dernière consultation, & d'auoir empêché qu'on appellait
du Conseil.

Mais touchant le cautere , ils en ont esté démentis de
tant de personnes , qu'ils sont aujourd'huy contraincts
d'adououer qu'il estoit en bon estat. Aussi, peu de iours
deuant la maladie , les sieurs Renard Medecin ordinaire,
& Marrel premier Chirurgien du Roy, l'auoient veu, qui
en pourroient assurer vostre Majesté , & plusieurs autres
dignes de foy. Car ce qu'on vous escriuit que nous avions
renouuellé le cautere, n'estoit pas à dire qu'il fust bous-
ché, mais seulement nous avions essayé de le prouoquer
davantage, en y mettant vn peu de Caustique au dedans.
Et le sentiment s'y trouua si penetrant, qu'au mesme in-
stant feu Monseigneur s'escria , comme si on y eust fiché
des espines, dont il salut bien vistement nettoyer ledit
Caustique. Argument bien certain , qu'il n'y auoit ny
peau, ny callosité, ny cicatrice, puis que le sentiment s'y
trouua si vif. Aussi la chair y estoit vermeille , & touſtous
humide au fond : De sorte, qu'il n'y eut autre renouelle-
mēt, ores qu'il fut ainsi escrit à vostre Majesté, pour faire
semblant d'y auoir apporté quelque nouveauté.

Mais c'est l'ordinaire des cauteres de purger moins
quand il arrive quelque indisposition , & la cause en doit
estre imputée à l'impuissance de la nature , declinant de
sa vigueur, ou retenant à soy les humeurs, & non pas au de-
faut desdits cauteres. L à où la nature manque, l'art n'y a plus
de pouvoir. Et toutesfois quand bien celuy-cy eust purgé
cent fois d'auantage, ou qu'on en eust encor appliqué cin-
quante autres, les eaux croupissantes dans le cerveau , ou
amasées és caitez d'iceluy n'en pouuoient pas este di-
minuées. Le cerveau est estroitement enueloppé & en-
ferré de deux bien épesses & fortes peaux, ainsi que d'une
bourse; puis couvert de l'os de la teste reuestu encor d'u-

du Mercure François.

287

deur d'Angleterre de recommander envers sa Majesté ceste responce au mieux & au plus grand service de leur pays.

L'Ambassadeur Anglois ne se contentant de ceste responce, estimant qu'elle ressentoit vn refus de sa demande, fit encor la protestation suivante en leur publique Assemblee.

Messieurs, les Historiens qui ont recherché les antiquitez de la France remarquent, que les Aduocats du temps passé en ce pays là auoient accoustumé de commencer leurs Plaidoyers par vn passage en Latin, tiré de la S. Escriture. Je suiuray à present leur exemple, & la sentence fera ceste-cy, *Si peccauerit in te frater tuus, argue unies cum inter te & ipsum solum; si audiuerit te, lucratuſ es fratrem tuum; si non audiuerit te, adhibe vnum atque alterum, ut in ore duorum vel trium stet omne verbi; si non audiuerit eos, dic Ecclesie.* Il n'y a pas vn que ie croi, en ceste Assemblee, qui ne vneille reconnoistre de quelle affection fraternelle le Roy mon Maistre a tousiours chery le bien de vos Prouinces; & de quel soin paternel il a procuré l'establissement de cest Estat. C'est pourquoy, sa Majesté ayant entendu que Messieurs les Estats de Holande estoient deliberez d'appeler à la profession de Theologie en l'Vniuersité de Leyden vn certain Conrand Vorstius, conuaincu par force tesmoignages iuris & facti d'un meslange d'heresies, la honte duquel faict tomberoit sur l'Eglise de Dieu, & en consequence sur sa personne & ses couronnes, s'en trouue fort offence: & afin de coupper broche

